

Fédération Nationale des Infirmiers



N. REF. : TP/CB – N°330

Paris, le 27 novembre 2009

LETTRE OUVERTE

Madame Roselyne BACHELOT
Ministre de la Santé et des Sports
14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

Les infirmières libérales en retraite mesurent cette année l'impact négatif de la réforme de leur régime de retraite de base, conjugué à la réforme du régime ASV et qui se traduit par un effondrement de leur revenu de remplacement.

Pour autant, force est de constater qu'elles continuent à faire preuve de civisme, puisqu'elles se sont massivement portées volontaires pour participer activement, à votre appel, à la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, évitant ainsi d'accroître les contraintes qui pèsent sur leurs consoeurs en activité.

Les syndicats représentatifs, que vous avez réunis à plusieurs reprises durant l'été, s'étaient opposés à la proposition initiale de vos services de fixer un montant de rémunération identique pour les professionnels volontaires et les étudiants. Il nous avait semblé alors, que vous aviez répondu favorablement à cette demande.

La Fédération Nationale des Infirmiers attire votre attention, à l'occasion du démarrage de la campagne vaccinale, sur le traitement indigne qui est réservé aux infirmières retraitées volontaires, rémunérées à la surprise générale au même tarif (14 € de l'heure) que les étudiants qu'elles encadrent, après avoir durant leur longue carrière assumé toutes les contraintes et la pénibilité de leur profession au service de la profession.

A défaut d'un recadrage rapide de la part de vos services visant à rétablir l'équité de traitement entre tous les professionnels infirmiers, eu égard aux services rendus à la Nation par les infirmières en retraite, notre organisation syndicale apportera son soutien actif à nos consoeurs et confrères retraités qui, massivement, nous font part de leur volonté de revenir sur leur engagement dans cette campagne vaccinale.

Le gouvernement a fait le choix d'appliquer le principe de « **liberté** » à la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, l'engagement des infirmières en retraite témoigne du sens de la « **fraternité** » qui les anime, il n'appartient qu'à vous, Madame la Ministre, d'ajouter la touche d'« **égalité** » qui fait défaut pour que soient respectées les valeurs de la République.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT

Philippe TISSERAND